



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Groupe EVS

Dossier suivi par
Jean-Roger RIBAUD
IA-IPR EVS

Référent radicalisation
jean-roger.ribaud@ac-guyane.fr

Cayenne, 18 novembre 2015

Le recteur de l'académie de Guyane
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement – adjoints

Mesdames et Messieurs les Conseillers
Principaux d'éducation

Mesdames et Messieurs les Professeurs
documentalistes

s/c Mesdames et Messieurs les
Chefs des établissements de l'académie de
Guyane

Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'école

s/c Mesdames et Messieurs les IEN de
circonscription

**Objet : Prévention de la radicalisation
Année scolaire 2015-2016**

Le bilan provisoire des signalements pour notre académie, suite aux événements survenus dans notre pays le vendredi 13 novembre, montre quelques situations préoccupantes dont la diffusion de trois vidéos de propagande sur les téléphones portables des élèves via WhatsApp.

Tél. : 05 94 27 22 31
Fax : 05 94 27 21 52

Nous vous invitons à être particulièrement attentifs aux comportements des élèves et de nous communiquer dans les meilleurs délais toutes situations de ce type qui pourraient survenir, comme vous le feriez pour d'autres dangers.

BP 6011
97306 CAYENNE Cedex

Nous vous conseillons également d'accompagner les élèves « *de façon à ne pas céder devant de telles images et leur expliquer les mécanismes de la propagande et de la manipulation persuasive qui travaille les attitudes pour conditionner les comportements** ». Par ailleurs, il est essentiel que les parents ou les élèves les plus âgés soient sensibilisés à l'impact potentiel de telles images sur les plus jeunes.

Notre école par l'acquisition de compétences faites de connaissances éclairées, de savoir-faire et de savoir être, incarne au quotidien les valeurs de la république et contribue à faire barrage au prosélytisme et à l'archaïsme de ceux qui ont des visées terroristes.

En ces moments particuliers nous vous invitons à accompagner vos équipes tant sur les aspects pédagogiques qu'informationnels, et à bien leur faire comprendre les étapes de la métamorphose d'un jeune vers la radicalisation.

Nous vous rappelons que la radicalisation se définit par trois caractéristiques cumulatives :

- ❖ Un processus progressif,
- ❖ L'adhésion à une idéologie extrémiste,
- ❖ L'adoption de la violence.

Ainsi, le processus de radicalisation ne peut être caractérisé que s'il repose sur un faisceau d'indicateurs. Les seuls indicateurs ayant trait à l'apparence physique ou vestimentaire ne sauraient caractériser un basculement dans la radicalisation. C'est la

* Extrait d'un texte de M. André Canvel, IGEN, délégué

combinaison de plusieurs indices qui permet le diagnostic. Chaque acteur doit donc faire preuve de discernement dans l'analyse des situations, particulièrement au moment de l'adolescence où certaines attitudes relèvent du registre de la provocation.

Vous trouverez ci-joint le tableau des indicateurs de basculement sous deux valences : les signaux forts qui doivent constituer une alerte et les signaux faibles qui imposent un état de vigilance. Toutefois, les distinctions opérées restent à ce stade indicatives et mériteraient d'être confortées à l'avenir par des études qualitatives.

Vous pouvez en complément d'Eduscol et des éléments diffusés ces derniers jours par mon cabinet, vous appuyer sur les deux sites de référence suivant :

❖ Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'Islam :

<http://www.cpsdi.fr/>

❖ Agir contre la menace terroriste /

<http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/>

❖ Pour aller plus loin, nous vous conseillons la lecture du rapport « **La métamorphose opérée chez le jeune par les nouveaux discours terroristes** », de Dounia Bouzar, Christophe Caupenne et Sulayman Valsan, avec l'aide de l'équipe du CPDSI, des familles et des partenaires.

Enfin je vous rappelle que depuis le 29 avril 2014, un numéro vert (0 800 005 696) a été mis en place par le Gouvernement. Il permet à ceux qui s'interrogent ou s'inquiètent d'un possible embrigadement de l'un de leurs proches, d'être écoutés en toute confidentialité et de bénéficier, s'ils le souhaitent, d'un entretien détaillé indispensable pour établir un premier diagnostic de leur situation.

Les équipes du rectorat de Guyane et tout particulièrement Jean-Roger RIBAUD, IA-IPR EVS et référent « radicalisation » se tiennent à votre disposition pour vous former et vous accompagner sur cette problématique.

Philippe Lacombe



Copie : Danielle ASSARD, IEN adjointe au DAASEN, référente radicalisation pour le 1^{er} degré